	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 04.06.2018
	Date d'impression: 05.02.2021
	Numéro de la FDS: R0517747
Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 885355	Version: 4.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ VR1 RACING 10W60
 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local SDS@valvoline.com	1.4 Numéro d'appel d'urgence 00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48 Informations sur le produit +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local
--	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

 Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 885355

2.3 Autres dangers
Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges
Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8 265-158-7 01-2119487077-29-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 15,00 - < 25,00
Huile minérale blanche	8042-47-5 232-455-8 01-2119487078-27-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 1,00 - < 2,50
Calcium branched alkyl phenate sulphide (overbased)		Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

 Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 885355

exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.

 En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
 Protéger l'oeil intact.

 En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

 Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par
 inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau,
 peuvent inclure :
 acné
 troubles de l'estomac ou des intestins
 (nausées, vomissements, diarrhée)
 irritation (nez, gorge, voies respiratoires)

 Risques : Une aspiration aiguë de grandes quantités de produit chargé
 d'huile peut provoquer une grave pneumonie par aspiration.
 Les patients qui aspirent ces huiles devraient être suivis pour
 surveiller le développement de séquelles à long terme. Une
 aspiration répétée de petites quantités d'huile minérale peut
 donner lieu à une inflammation chronique des poumons (c'est-
 à-dire, pneumonie lipidique), qui peut progresser en une
 fibrose pulmonaire. Les symptômes sont souvent subtils et les
 changements radiologiques semblent pires que les anomalies
 cliniques. Occasionnellement, une toux persistante, une
 irritation des voies respiratoires supérieures, un essoufflement
 en cas d'effort, une fièvre et des expectorations
 hémopto#ques se produisent. Il est peu probable
 qu'une exposition par inhalation à des aérosols d'huile en
 dessous des limites actuelles d'exposition professionnelle
 provoquent des anomalies pulmonaires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

 Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de
 premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

 Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 885355

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Eau pulvérisée
 Mousse
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
 Hydrocarbures
 Chlorure d'hydrogène gazeux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
 Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

 Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 885355

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour
 l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
plusieurs pays
885355

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Chaussures de sécurité

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : ambre

Odeur : huileux

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH :
Non applicable

Point d'écoulement : < -33 °C

Point/intervalle d'ébullition : > 225 °C

Point d'éclair : 220 °C

Méthode: Creuset fermé Cleveland

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
 885355

Pression de vapeur	:	0,00004 hPa Pression de vapeur calculée
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	env. 0,866 (15,6 °C)
Densité	:	env. 0,866 gcm ³ (15,6 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	env. 158 mm ² /s (40 °C)
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
plusieurs pays
885355

Conditions à éviter : chaleur excessive
Exposition au soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Fer
acier
Acides forts
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
Hydrocarbures
Chlorure d'hydrogène gazeux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Mineral Oil:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 50.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Résultat: Légère irritation passagère

Mineral Oil:

Résultat: Pas d'irritation de la peau


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

 Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 885355

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat: Légère irritation passagère

Remarques: Probable étant donné les composants.

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:
HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Résultat: Légère irritation passagère

Mineral Oil:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:
HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mineral Oil:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
plusieurs pays
885355

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Calcium branched alkyl phenate sulphide (overbased)

Toxicité pour les poissons : **CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1.000 mg/l**

Durée d'exposition: **96 h**

Toxicité pour la daphnie et : **CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l**

les autres invertébrés : **Durée d'exposition: 48 h**

aquatiques

Toxicité pour les algues : **CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1.000 mg/l**

Durée d'exposition: **96 h**

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le : **Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**

milieu aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Calcium branched alkyl phenate sulphide (overbased)

Biodégradabilité : Biodégradation: **10,8 %**

Durée d'exposition: **28 jr**

Méthode: **OCDE Ligne directrice 301 B**

Remarques: **Difficilement biodégradable.**

12.3 Potentiel de bioaccumulation


Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

	Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 04.06.2018
	Date d'impression: 05.02.2021
	Numéro de la FDS: R0517747
Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 885355	Version: 4.0

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Vider les restes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

 Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 885355

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 57). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

 Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
 Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS Contactez votre agent commercial pour tout renseignement complémentaire.

KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
 885355

IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Information supplémentaire

Date de révision: 04.06.2018

Texte complet pour phrase H

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
 Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
 La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 04.06.2018

Date d'impression: 05.02.2021

Numéro de la FDS: R0517747

Version: 4.0

 Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 885355

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)


ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

	Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 04.06.2018
	Date d'impression: 05.02.2021
	Numéro de la FDS: R0517747
Valvoline™ VR1 RACING 10W60 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 885355	Version: 4.0

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Phrase R Phrase de risque

Phrase S : Phrase de sécurité

WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne